

Organisation d'une manifestation accessible

Grille de questionnements ● Ville d'Annecy

OBJECTIFS :

La Ville d'Annecy s'est fortement engagée dans une démarche de développement durable qui s'est concrétisée par l'élaboration de son Agenda 21. A ce titre, elle souhaite associer et sensibiliser l'ensemble de ses partenaires locaux, les habitants et les touristes, pour limiter l'impact de tous sur l'environnement.

Une grille de questionnements « Manifestation éco-responsable » est donc disponible pour inciter les organisateurs à prendre en compte certains critères de développement durable, environnementaux mais aussi de gouvernance et de solidarité.

Pour aller plus loin dans une démarche d'éco responsabilité et dans le cadre de la Commission communale d'accessibilité, la Ville d'Annecy établit la présente grille de questionnements pour accompagner les organisateurs dans la prise en compte de critères d'accessibilité de leur manifestation au plus grand nombre, et notamment aux personnes atteintes de handicap.

Les recommandations proposées sont nombreuses et répondent à la même finalité, celle d'une accessibilité facilitée. Il s'agira bien sûr de réfléchir sur leur concrétisation, leur faisabilité en fonction des contraintes propres liées à l'organisation et aux investissements (humains, techniques voire financiers) supplémentaires à estimer.

Il est préférable de cibler quelques actions (plutôt que se disperser...), et de les mener à bien pour éventuellement les enrichir lors d'une nouvelle édition de la manifestation.

L'axe n°1 « Accompagnement des personnes en situation de handicap » et l'axe n°2 « Communication et sensibilisation à la prise en compte du handicap » sont complétés par quatre autres axes plus spécifiques par type de handicap : « **Personnes à mobilité réduite** », « **personnes malvoyantes** », « **personnes malentendantes** », « **personnes en situation de handicap psychique** ».

Afin de faciliter la lecture de la grille, plusieurs questions (non exhaustives) sont posées. A vous de répondre à chaque question par oui ou non et de préciser, en fonction de vos objectifs propres et de vos possibilités d'actions, si vous souhaitez prendre en compte ces préoccupations pour l'organisation de l'événement .



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter au **service Agenda 21** :

Julien Lethiais ☎ 04 50 88 38 61

A Accompagner des personnes en situation de handicap

	Questions	oui	non	à prendre en compte ?
A1	Un coordonnateur « Handicap » servant d'interlocuteur unique pour l'organisateur est-il désigné et connu de tous ?			
A2	Tous les bénévoles et salariés liés au projet sont-ils informés de la démarche "accessibilité" de la manifestation ? Certains d'entre eux sont-ils chargés d'accompagner les personnes en situation de handicap pendant la manifestation ?			
A3	Tous les prestataires, sponsors, fournisseurs et partenaires extérieurs liés au projet sont-ils informés de la démarche "accessibilité" de la manifestation ?			
A4	Tous les partenaires institutionnels (mairie, Commission Communale d'Accessibilité, associations représentatives de handicapés, SIBRA, région, département, préfecture...) liés au projet sont-ils informés de la démarche "accessibilité" de la manifestation ? Des rencontres sont-elles prévues ?			
A5	Des réunions pour cadrer les aspects « techniques et logistiques liés à l'accessibilité » sont-elles prévues ?			
A6	Des réunions pour cadrer les aspects « sensibilisations des visiteurs et participants » sont-elles prévues ?			
A7	La rédaction d'une « Charte Accessibilité » de la manifestation, montrant l'engagement de l'organisateur et de ses partenaires est-elle envisagée ?			

B Communication et Sensibilisation à la prise en compte du handicap

	Questions	oui	non	à prendre en compte ?
B1	Les supports de communication (brochures, signalétiques, messages) sont-ils adaptés et réfléchis avec les associations représentatives de handicapés ?			
B2	Une communication spécifique, permettant de rassurer les personnes handicapées et leurs accompagnateurs sur leur prise en charge lors de la manifestation, est-elle prévue en amont ?			
B3	Certaines prestations (imprimerie, restauration, objets publicitaires, nettoyage...) peuvent-elles être réalisées par un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail, anciennement CAT) employant du personnel handicapé en insertion ?			
B4	Une médiation culturelle ou sportive, prenant la forme d'un parcours pédagogique ou de sensibilisation, est-elle prévue en marge de la manifestation ?			
B5	Une enquête de satisfaction des participants handicapés est-elle prévue ?			

C Personnes à Mobilité Réduite

	Questions	oui	non	à prendre en compte ?
C1	Des emplacements dédiés aux personnes en fauteuil roulant, placés pour permettre de profiter pleinement de la manifestation, sont-ils prévus ?			
C2	Des rampes d'accès avec pente conforme aux législations en vigueur sont-elles prévues ?			
C3	Un stationnement adapté, une signalétique cohérente et des cheminements carrossables facilitent-ils l'accessibilité au site ?			
C4	Les toilettes sont-elles accessibles aux PRM (aire de rotation conforme, poignées...) ?			

D Personnes malvoyantes

	Questions	oui	non	à prendre en compte ?
D1	La signalétique et les supports de communication adoptent-ils des caractères typographiques agrandis et contrastés ?			
D2	Des solutions techniques (garde-fous, mains courantes, éclairage adapté...) permettent-elles un accès facilité à la manifestation ?			
D3	Un chien d'aveugle peut-il entrer sur le site de la manifestation ?			

E Personnes malentendantes

	Questions	oui	non	à prendre en compte ?
E1	Un salarié ou bénévole pratique-t-il la LSF (Langue des Signes Française) ?			
E2	Des systèmes de boucles magnétiques ou d'amplificateurs de sons adaptés sont-ils mis à disposition ?			

F Personnes en situation de handicap psychique

	Questions	oui	non	à prendre en compte ?
F1	La signalétique (plans...) et les supports de communication sont-ils simples (images et photos plutôt que textes...) ?			